



Projet de réhabilitation du parc Fernandel Compte-rendu de réunion participative du 27 mai 2019

Une trentaine de participants étaient présents lors de cette quatrième réunion publique ayant pour objet la réhabilitation du Parc Fernandel.

Cette réunion a permis de présenter le travail effectué par le bureau d'étude PUYA, mandaté par la commune.

Sous forme de vidéo projection, les intervenants ont présenté un diagnostic du site et ont énumérés les différentes possibilités d'aménagement.

Ceci en parallèle avec les propositions émises par les participants lors de la dernière réunion du 4 février 2019, organisée sous la forme d'ateliers de réflexion.

Un chiffrage global avec le détail de chaque opération a permis de prendre conscience de la complexité, de la diversité du projet, et de sa surface (27 000 m² dont 19 000 m² incendiés)

Au travers de cette réunion, on peut constater des divergences concernant les points suivants :

Les choix des cheminements piétons : la demande de rendre "roulable" le cheminement principal pour vélos ou poussette, avec la pente assez forte sur la partie haute divise les personnes.

- Aire de jeux : Avis très partagé, surtout le projet d'un "grand " toboggan, il semble qu'un petit toboggan et quelques jeux pour les 2/5 ans conviendraient mieux. Si cette option est validée, son emplacement ne devra pas générer des nuisances aux riverains les plus proches.
- Éclairage du site : un éclairage des chemins principaux permettant aux scolaires de fréquenter ce site pour le retour d'école en hiver avec une programmation horaire semble faire l'unanimité.
- Réhabilitation du Moulin (Pigeonnier): il est évoqué de garder la forme du moulin sous sa forme actuelle avec un belvédère accessible de l'intérieur. Une grande majorité semblerait préférer retrouver un moulin provençal traditionnel (avec ailes)
- Parking véhicules : l'idée de positionner quelques places de parking sur le bas du parc, coté Av Marcel Pagnol ne semble pas faire l'unanimité. Par contre il semblerait logique de positionner 2 ou 3 places PMR.
- Accès au Parc : il est demandé que les accès soient essentiellement réservés aux poussettes, fauteuils, et vélos, par la pose de dispositifs adaptés, empêchant l'accès des motos et scooters.

Conclusion :

Cette présentation ne doit pas être considérée comme la finalité du projet, mais comme une approche globale de toutes les possibilités d'aménagement possible sur ce site.

Les étapes suivantes se feront avec une approche plus précise sur les options à conserver au regard du budget qui sera alloué à ce projet.

La prochaine concertation se fera sous forme d'une réunion publique en ouvrant l'invitation aux riverains, dans le courant du dernier trimestre 2019. Cela permettra d'évoquer plus précisément les aménagements choisis, le financement, et les délais de réalisation.

Pour information, vous pouvez retrouver tous les éléments de ces rencontres participatives sur le site de la ville :

<https://www.vitrolles13.fr/s-impliquer/participation-des-habitants/parc-fernandel>

ou depuis l'accueil du site, en cliquant sur la carte interactive « Vitrolles en cartes », puis sur actions participatives, et sur le parc.